

## Nouvel envoi d'épices à Cayenne

Le 21 décembre 1773 - Le ministre à Ternay et Maillart Dumesle :

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/3/15, f°201

Les épices prospèrent à Cayenne, faire nouvel envoi.

---

Copie de la lettre du ministre à MM. le Ch. de Ternay et Maillart Dumesle, gouverneur général et intendant aux Isles de France et de Bourbon.

A Versailles, le 21 décembre 1773

J'ai reçu, Messieurs, la lettre que vous m'avez écrite le 13 octobre de l'année dernière, n°13, pour m'informer des mesures que vous avez prises pour faire parvenir sûrement à Cayenne les plants d'épicerie que vous aviez ordre d'y envoyer. Suivant une lettre que j'ai reçue de M. de La Croix, ordonnateur de cette colonie, il paraît qu'ils y réussissent très bien. Il me mande même qu'on ne saurait trop les y multiplier. Vous voudrez donc bien lui en faire un nouvel envoi, et surtout de poivre qui a été oublié dans le premier. Il m'observe que les muscades sont arrivées pourries soit à cause de la longueur de la traversée, soit par le peu de soins qu'on y a apporté, et que celles qui ont germé proviennent de 4 qui ont été adressées à des particuliers<sup>1</sup>. Je vous prie de donner toute votre attention au nouvel envoi que vous ferez. Il serait à désirer qu'outre les graines que vous enverrez, vous puissiez en mettre en caisse de toutes levées en recommandant la plus grande attention à celui que vous chargerez de cet envoi. Je vous adresse une copie de l'instruction qui m'a été remise sur la manière de transporter au loin des arbres vivants et des graines en état de germer, afin d'assurer d'autant plus le succès de cet envoi. Vous pourrez faire pour ce second envoi les mêmes arrangements que vous avez faits pour le premier.

A l'égard des affaires de traite que vous avez envoyés à Cayenne, comme rasades<sup>2</sup>, couteaux flamands etc., vous avez très bien fait de profiter de cette occasion pour en débarrasser les magasins de l'Isle de France, mais vous auriez dû m'envoyer un état avec les prix, afin d'en faire tenir compte par la Caisse des colonies à celle de l'Isle de France. M. Maillart voudra bien y suppléer.

J'ai l'honneur d'être, ... etc. Signé de Boynes

Pour copie [*signé*] Maillart Dumesle

\* \* \*

---

<sup>1</sup> Récit par P. V. Malouet, Cayenne, le 31 mai 1777 : « Les noix transplantées ici de l'île de France s'étant trouvées toutes gâtées, un passager du navire de transport en donna quatre qui lui appartenaient, au sieur Neyer, chirurgien-major, qui les a plantées dans son jardin, le 8 février 1773, avec tous les soins et les procédés prescrits par l'instruction de M. Poivre ».

<sup>2</sup> *Rasade* ou *Rassade*. Petits grains de verre teint de diverses couleurs, dont il se fait un grand trafic sur les côtes d'Afrique et presque par toute l'Amérique. (*Dic. de la langue française, ancienne et moderne*, par P. Richelet)